

Avis de tempête dans la restauration collective

En France, plus de 20 % des 27 000 salariés du secteur pourraient perdre leur emploi, en raison du télétravail

Les plans de suppressions d'emplois se succèdent, mais certains semblent émouvoir plus que d'autres. Loin du fracas provoqué par la fermeture de l'usine Bridgestone, à Béthune (Nord), qui compte 863 salariés, la décision des géants de la restauration collective de supprimer près de 4 000 postes en France n'a déclenché aucune émotion publique : 1 888 postes pourraient pourtant disparaître chez Elior, au moins 2 083 chez Sodexo.

« C'est historique, cela ne s'est jamais produit chez nous », souligne Gilles Garnes, coordinateur FO chez Elior. « Alors que nos politiques sont au chevet de l'aéronautique, nos métiers de services passent toujours au second plan », s'indigne Eric Villecroze, délégué syndical central FO chez Sodexo. « L'absence de réaction des politiques nous met très en colère, renchérit Fabienne Dos Santos, coordinatrice CGT chez Sodexo. On est les invisibles, on ne nous voit qu'une heure par jour au déjeuner. Mais, du plongeur au cadre dirigeant, tout le monde est touché. Il va y avoir énormément de casse dans notre secteur. Nous sommes les premiers, mais ce n'est pas fini. »

Selon nos informations, la négociation d'une rupture conventionnelle collective impliquant la suppression de plus d'un millier de postes serait en cours chez Compass, autre multinationale du secteur. Et d'autres plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) se préparent chez de plus petits acteurs, comme MRS, qui pourrait réduire ses effectifs d'un tiers en Ile-de-France. Plus de 20 % des 27 000 salariés de la restauration collective d'entreprise seraient ainsi menacés, selon les estimations des syndicats.

« A 10 % du trafic habituel »

« C'est un drame, alors que nos entreprises jouent un rôle social essentiel en permettant la montée en compétence de salariés sans qualification », soupire Esther Kalonji, déléguée générale du Syndicat national de la restauration collective. Si les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et même les établissements scolaires, depuis la rentrée de septembre, ont quasi maintenu leurs services de restauration, les stades et les salles de spectacle ont baissé le rideau. « Environ 60 % de nos sites dans les entreprises sont ouverts en ce moment. Le problème, c'est surtout la fréquentation : à certains endroits, on est à 10 % du trafic habituel », souligne Sylvia Metayer, direc-

Les syndicats confient la même priorité: « limiter la casse », en réduisant au maximum le nombre de salariés licenciés

trice de la stratégie de croissance chez Sodexo.

Surtout, quand d'autres professions espèrent retrouver leur niveau d'activité en cas de mise sur le marché d'un vaccin contre le Covid-19, la restauration collective ne se fait aucune illusion : autant les événements sportifs ou les concerts reprendront, autant les selfs et les cafétérias d'entreprises, qui se sont vidés pendant la pandémie, ne sont pas près de se remplir de nouveau, alors que les Solvay, PSA ou Suez multiplient les accords sur le travail à distance.

« Sur le segment des entreprises, notre chiffre d'affaires a chuté de 45 % par rapport à une année normale. On considère que 20 % de cette baisse est pérenne, liée à la montée du télétravail, indique-t-on chez Elior. Le PSE a été dimensionné pour faire face à cette baisse de 20 % », Sodexo table désormais sur 2 à 2,5 jours en moyenne par semaine de télétravail pour les employés des bureaux en France, contre moins d'une journée actuellement. « Nous avons déjà commencé à nous préparer aux évolutions de consommation. Nous devons aller plus vite que prévu », souligne M^{me} Metayer.

Dans cette industrie aux marges limées, une baisse structurelle de volumes de plus de 20 % impose des changements radicaux d'organisation, afin de diminuer les coûts. « S'ils ne se réinventent pas totalement, les petits restaurants d'entreprise, qui atteignaient à peine le seuil de rentabilité avant la crise, devront fermer », prévient Olivier Schram, directeur associé du cabinet de conseil PH Partners. A la Défense (Hauts-de-Seine) ou à Paris, les Compass et consorts ont déjà commencé à cuisiner chez un pour servir chez d'autres. A Bercy, Elior produit sur un site de quoi en livrer treize autres.

Ces cuisines partagées s'accompagnent de nouvelles offres. Frigos connectés, livraisons de repas dans les étages, paniers à emporter... : « Il y a un foisonnement d'innovations, même si certaines passeront difficilement l'hiver », es-



time M. Schram. Pour livrer les télétravailleurs, Elior s'est associé avec la jeune pousse i-lunch ; Sodexo avait acquis FoodChéri en janvier 2018.

Les acteurs intermédiaires aussi s'arment pour la suite. Le 1^{er} novembre, le lyonnais Mille et un repas (850 salariés) a noué une alliance avec Convivio (2 400), un groupe familial de l'Ouest. « La crise, on la gère, mais c'est difficile de savoir ce qui va se passer en décembre », explique Jean-Frédéric Geolier, le fondateur de Mille et un repas. Avec près des deux tiers de l'activité dans le scolaire, il « n'a licencié personne », précise le dirigeant, mais il ne faudrait pas que cela dure.

Les syndicats ne nient pas la réalité des difficultés. « On ne dit pas qu'il ne faut pas restructurer, au risque de mettre l'entreprise en péril », concède Nabil Azzouz, secrétaire fédéral FGTA-FO. Mais on ne veut pas non plus que ce soit une aubaine pour faire plaisir aux actionnaires. Les syndicats d'Elior comme de Sodexo ont missionné le cabinet Secafi pour expertiser la proportionnalité du plan par rapport aux perspectives.

Plébiscité par l'industrie pour limiter les suppressions d'emplois, le recours à l'activité partielle de longue durée (APLD) n'est pour l'instant pas envisagé. Les négociations pour trouver un accord de branche sur ce disposi-

tif sont toujours en cours. « Mais on pourrait sans l'attendre négocier l'APLD directement au sein de l'entreprise. La direction a refusé », indique David Deleporte, délégué central CGT chez Arpège, filiale d'Elior. « La direction se montre ouverte à l'APLD, mais le reconfiement a douché nos espoirs », confie Alix Dos Santos, délégué CGT chez MRS.

« Le fait que les entreprises ne choisissent pas l'APLD montre qu'elles se positionnent pour le monde d'après », souligne Rémi Picaud, de la CGT commerce Paris. « Cela leur permet de se séparer de branches malades ou vieillissantes et de faire une restructuration en profondeur. Ils vont gagner en rentabilité, ce sont les actionnaires qui vont être contents ! », dénonce Fabienne Dos Santos, de la CGT Sodexo.

« S'ils ne se réinventent pas totalement, les petits restaurants d'entreprise devront fermer »

OLIVIER SCHRAM
directeur associé du cabinet
de conseil PH Partners

Quand la restauration collective emploie cinq jours sur sept, de 7 heures à 15h30, la demande est de sept jours sur sept à l'hôpital, de 7 heures à 20 heures. « Ce n'est pas anodin quand on est mère célibataire », insiste-t-elle. Or elles sont nombreuses parmi les salariés du secteur.

Les délégués syndicaux reconnaissent qu'ils peinent à créer le rapport de force nécessaire à la défense des intérêts des salariés dans ce secteur atomisé en toutes petites unités de travail. Chez Elior, les 1 888 suppressions de postes se répartissent ainsi sur 1 260 sites, soit moins de deux emplois supprimés par restaurant d'entreprise. Difficile de se mobiliser à deux, et d'autant plus si l'on est chacun chez soi, en chômage partiel, loin de la clientèle.

« Sodexo, Elior, MRS... Il faut que les salariés aillent au combat tous ensemble, estime Alix Dos Santos. Car si nos entreprises sont concurrentes, nous passons, nous, d'une société à l'autre au gré des appels d'offres. Alors, soyons solidaires ! » Certains espèrent notamment une manifestation interentreprises le 10 décembre sur un site particulièrement touché : la Défense. ■

ISABELLE CHAPERON
ET ALINE LECLERC

Les sociétés qui gèrent les distributeurs automatiques à la peine

LES DISCUSSIONS à la machine à café... Une de ces habitudes dont la disparition avec la généralisation du télétravail provoquée par la pandémie de Covid-19 n'est pas sans conséquence économique : le suisse Selecta, l'un des leaders du marché, a annoncé un plan de licenciements de 492 de ses 1 552 salariés en France. L'entreprise, propriété du fonds d'investissement américain KKR, prévoit une baisse de 50 % de son chiffre d'affaires pour 2020 et indique n'avoir « aucune assurance d'un retour à la normale en 2021 ».

La crise liée au Covid-19 a accéléré les difficultés des dernières années, liées notamment à une concurrence accrue des sandwicheries dans les gares. Selecta a, en outre, perdu plusieurs marchés-clés, dont celui du métro parisien : ses derniers distributeurs auront disparu des stations fin décembre. « Mais ils n'ont pas mis assez de moyens pour garder les clients. Les plus petits ont été délaissés au profit des grands, déplore Catherine Denis, déléguée FO. Le télétravail n'a rien arrangé. »

« Je crains fort qu'il y ait de nombreux licenciements dans nos entreprises, lorsque

les aides dont nous bénéficions seront retirées », prévient Pierre Albriex, président de Navsa, le syndicat professionnel des ventes et services automatiques, un secteur qui revendique 15 000 emplois directs et 40 000 indirects : « Même si nous sommes autorisés à fonctionner, en pratique, beaucoup d'entreprises, et surtout des administrations, ont condamné leurs machines à café. Elles nous disent craindre les contaminations autour de ces points de rassemblement. »

« La crise la plus violente »

Le quelque millier d'entreprises du secteur, dont 90 % de PME ou TPE, se retrouve ainsi plus ou moins pénalisé, selon que leurs 590 000 distributeurs de boissons ou snacks sont logés dans un supermarché, une usine aéronautique près de Toulouse ou une station-service. « Nous avons subi, pendant le premier confinement, des baisses d'activités variant entre 30 % et 80 %, selon les régions et les emplacements. Le second confinement devrait produire les mêmes effets, poursuit le dirigeant d'une entreprise de 20 salariés à

Vaulx-en-Velin (Rhône). Un de nos exploitants a pour seul client [l'école de formation d'artistes le] Cours Florent, dont les locaux sont fermés ».

La filière avait déjà connu deux coups durs par le passé. Le premier, en 2006, lorsque l'interdiction totale de fumer dans les bureaux avait réduit la consommation de cafés pendant la pause cigarette. Le second, en 2015, à l'entrée en vigueur d'une loi prohibant les distributeurs automatiques dans les établissements scolaires, pour limiter l'accès des élèves aux boissons sucrées et confiseries. Quelque 9 000 automates avaient dû être retirés. « La crise liée au Covid est la plus violente jamais subie par la profession », assure Pierre Albriex.

Pour autant, il ne voit pas la crise se prolonger si le télétravail devient un mode de vie : « On en parle depuis longtemps, mais cette expérience grandeur nature a montré les inconvénients du travail à distance. Après le Covid, la situation va se stabiliser et on aura la visibilité nécessaire pour diriger nos entreprises. » ■

I. CH. ET AL. L.